



Faculté  
des Sciences  
Aix\*Marseille Université

# Taxe d'apprentissage

*campagne de collecte 2024*

## Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A\*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



## Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Des compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*
- | *Des formations innovantes et créatives*

## Qu'en faisons-nous ?

- | *Acquisition du matériel pédagogique pour nos campus*
- | *Acquisition de matériels professionnalisant*
- | *Aide au financement de stages étudiants à l'étranger*

## Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.  
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024  
à la Faculté des Sciences  
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

### **Calendrier 2024 :**

**1 - DÉCLAREZ** votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le  
**5 mai 2024** pour les entreprises de +50 salariés  
et le  
**15 mai 2024** pour les entreprises de - 50 salariés.

**2 - DÉSIGNEZ** la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,  
**du 27 mai au 4 octobre 2024,**  
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,  
**<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>**  
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

#### FACULTÉ DES SCIENCES

Code UAI :

0134015U

0133768A

**3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des sciences  
est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation  
particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations  
éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :**

**<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>**

## Faculté des sciences

Laurence Mouret - Doyenne

Le lien « formation-recherche » caractérise la formation universitaire. Elle apporte une méthodologie de travail très riche et applicable à tous les domaines. Ainsi la richesse de la recherche développée au sein des laboratoires d'Aix-Marseille Université sous-tend nos diplômes et doit faciliter l'Insertion Professionnelle de nos étudiants.

### La faculté en chiffres

**11 000** étudiants dont 600 alternants

**800** enseignants ou enseignants-chercheurs

**450** personnels administratifs et techniques  
(dont 150 en laboratoire)

**35** unités de recherche

**14** mentions de licences

**12** licences professionnelles

**28** mentions de masters

**2** doubles licences

**6** diplômes d'Université

**7** écoles Doctorales

**3** Cursus Master Ingénierie  
(parcours renforcé licence Master)

**3** Parcours de licence "Métiers de" (formations  
de techniciens dans leurs disciplines - ouvert à  
l'alternance)

**La faculté des sciences est une faculté pluridisciplinaire** qui développe son activité autour de **9 départements** :

- | Biologie
- | Chimie
- | Informatique et interactions
- | Institut de Recherche sur l'Enseignement des Sciences (IRES)
- | Interactions Sciences et Sociétés (ISS)
- | Mathématiques
- | Mécanique
- | Physique
- | Sciences, arts et techniques de l'image et du son (SATIS)

Elle est implantée sur **6 sites** : à Aix-en-Provence sur le site de Montperrin, à Marseille sur Saint-Jérôme, Château-Gombert, Saint-Charles, Luminy et à Aubagne.

**Une offre de formation complète** de la licence au doctorat, avec des diplômes très connectés à l'entreprise et d'autres plus axés sur la recherche. L'alternance en entreprise est aujourd'hui largement répandue au sein de nos diplômes de licence professionnelle et de master.

**Une forte activité de recherche** : la faculté rassemble 28 unités de recherche en association avec les grands organismes de recherche tels que le CNRS, l'Inserm et le CEA. Une recherche de très haut niveau y est développée.

De ce fait ce sont un tiers de nos licences qui sont ouvertes à l'alternance, 100% de nos licences professionnelles et la moitié de nos masters.



Siège de la faculté des sciences : site Saint-Charles - 3 place Victor Hugo - Case G - 13331 Marseille

Contact : Ingrid Deluy - Chargée de taxe d'apprentissage - +33 (0)4 13 94 27 37 - sciences-budget-direction@univ-amu.fr

[sciences.univ-amu.fr](https://sciences.univ-amu.fr)